

L'alcool, les stupéfiants, la musique et le téléphone peuvent perturber la concentration en deux roues.

Les sanctions légales du débridage sont :

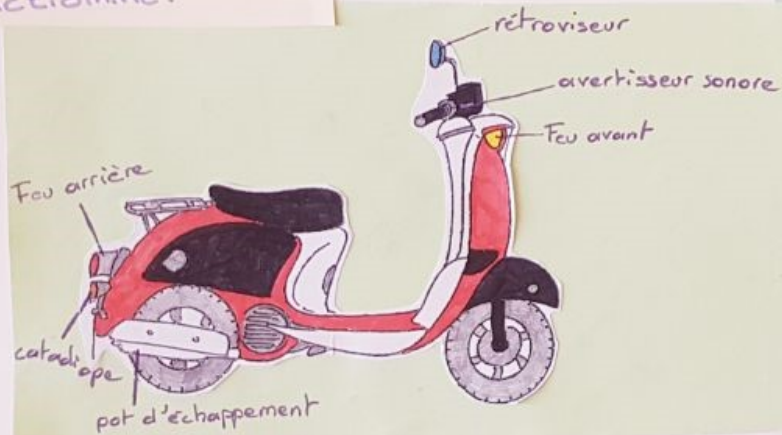
- 135€ d'amendes
- 68€ pour le prix excessif
- 1500€ en cas de killage
- 3750€ pour conduite sans assurance
- confiscation du deux roues



Chaussure montante



Attention vous serez sanctionné.



Toujours vérifiez les angles morts!

En deux roues ne prenez pas de risques inutiles

A moto ou à scooter, sans équipement complet, vous risquez d'y laisser votre peau



Un angle mort est l'endroit où le conducteur ne vous voit plus. L'angle mort en deux-roues motorisé est derrière et sur les côtés



casque



blouson

Le gilet et le Catadiopse nous rend plus visible sur la route.

Pour conduire il faut être sobre.



4 bleue